

---

---

**Produits isolants thermiques destinés  
aux applications du bâtiment —  
Détermination de l'absorption d'eau à  
court terme par immersion partielle**

*Thermal insulating products for building applications —  
Determination of short-term water absorption by partial immersion*

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 29767:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/649a0289-0927-4e05-950b-1ae6bb4974cb/iso-29767-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/649a0289-0927-4e05-950b-1ae6bb4974cb/iso-29767-2019>



iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 29767:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/649a0289-0927-4e05-950b-1ae6bb4974cb/iso-29767-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/649a0289-0927-4e05-950b-1ae6bb4974cb/iso-29767-2019>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Principe</b> .....	<b>1</b>
<b>5</b> <b>Appareillage</b> .....	<b>1</b>
<b>6</b> <b>Éprouvettes</b> .....	<b>3</b>
6.1    Dimensions des éprouvettes.....	3
6.2    Nombre d'éprouvettes.....	3
6.3    Préparation des éprouvettes.....	3
6.4    Conditionnement des éprouvettes.....	3
<b>7</b> <b>Mode opératoire</b> .....	<b>3</b>
7.1    Conditions d'essai.....	3
7.2    Mode opératoire d'essai.....	3
7.2.1    Méthode A (égouttage).....	3
7.2.2    Méthode B (déduction de la prise d'eau initiale).....	4
<b>8</b> <b>Calcul et expression des résultats</b> .....	<b>4</b>
<b>9</b> <b>Exactitude du mesurage</b> .....	<b>5</b>
<b>10</b> <b>Rapport d'essai</b> .....	<b>5</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>7</b>

iteh Standards  
[\(https://standards.iteh.ai/\)](https://standards.iteh.ai/)  
 Document Preview

[ISO 29767:2019](https://standards.iteh.ai/)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/649a0289-0927-4e05-950b-1ae6bb4974cb/iso-29767-2019>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique CEN/TC 88, *Matériaux et produits isolants thermiques*, du Comité européen de normalisation (CEN), en collaboration avec le Comité technique TC 163, *Performance thermique et utilisation de l'énergie en environnement bâti*, sous-comité SC 1, *Méthodes d'essais et de mesurage*, de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 29767:2008), qui a fait l'objet d'une révision technique. Il inclut également l'Amendement ISO 29767:2008/Amd.1:2014. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- les paragraphes 5.3, 6.4 et 7.1 et l'Article 10 ont été modifiés afin de refléter les conditions dans les pays tropicaux.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

# Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment — Détermination de l'absorption d'eau à court terme par immersion partielle

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie l'équipement et les modes opératoires permettant de déterminer l'absorption d'eau à court terme par des éprouvettes en immersion partielle. Il s'applique aux produits isolants thermiques.

NOTE Il est destiné à simuler l'absorption d'eau provoquée par une période de pluie de 24 h lors de travaux de construction.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 29768, *Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment — Détermination des dimensions linéaires des éprouvettes d'essai*

## 3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/> ;
- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>.

## 4 Principe

La partie inférieure d'une éprouvette est placée dans l'eau pendant une durée de 24 h et la variation de la masse de l'éprouvette est mesurée.

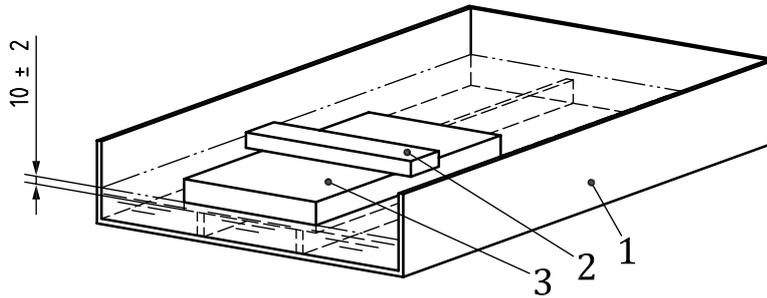
L'eau en excès adhérent à la surface, mais qui n'est pas absorbée par l'éprouvette, est égouttée (méthode A) ou prise en compte par déduction de la prise d'eau initiale (méthode B).

## 5 Appareillage

**5.1 Balance**, permettant de déterminer la masse d'une éprouvette avec une précision de 0,1 g.

**5.2 Bac à eau**, muni d'un dispositif permettant de maintenir le niveau d'eau constant à  $\pm 2$  mm près, et d'un dispositif permettant de maintenir l'éprouvette en position. Le dispositif permettant de maintenir

l'éprouvette en position ne doit pas couvrir plus de 15 % de l'aire de la section droite de l'éprouvette, qui est en contact avec l'eau. Un exemple est illustré à la [Figure 1](#).



**Légende**

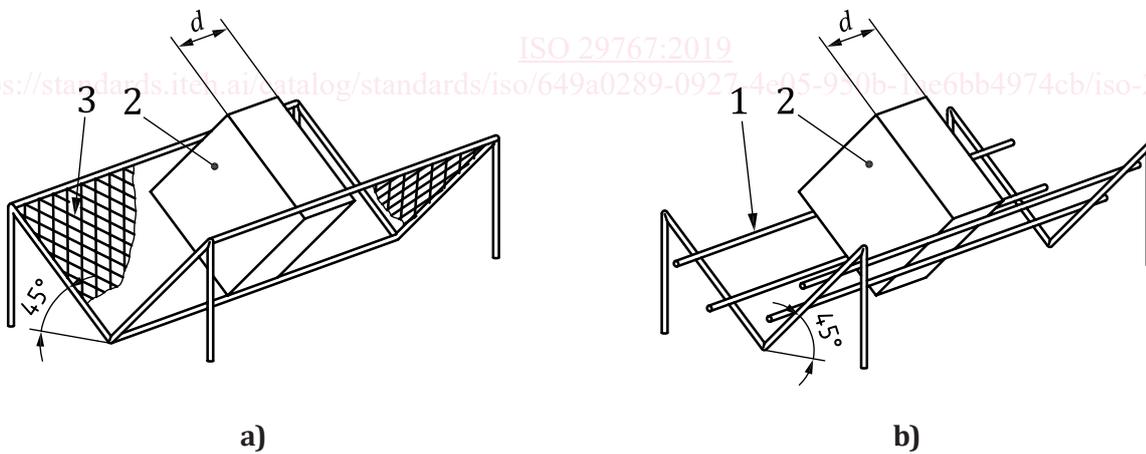
- 1 Bac à eau
- 2 Charge pour maintenir l'éprouvette en position
- 3 Éprouvette

**Figure 1 — Exemple de dispositif d'essai en immersion partielle**

**5.3 Eau du robinet**, maintenue à une température de  $(23 \pm 5) \text{ }^\circ\text{C}$ . En cas de litige, de l'eau déionisée doit être utilisée.

Dans les pays tropicaux, des conditions de conditionnement et d'essai différentes peuvent être pertinentes. Dans de tels cas, la température doit être de  $(27 \pm 5) \text{ }^\circ\text{C}$  et cela doit être indiqué dans le rapport d'essai.

**5.4 Équipement d'égouttage** (des exemples sont illustrés aux [Figures 2 a\)](#) et [2 b\)](#)).



**Légende**

- 1 Treillis en acier inoxydable
- 2 Éprouvette
- 3 Plaque perforée en acier inoxydable

**Figure 2 — Exemples d'équipement approprié pour l'égouttage**